

•PRESENTATION DU PAYS, DE LA DIMENSION MINIERE ET DE LA SITUATION ACTUELLE DES TRAVAILLEURS DES MINES (nombre de travailleurs des mines, division en secteurs ou branches).

La minéralisation en République Démocratique du Congo est liée à l'environnement géologique. C'est ainsi qu'on trouve :

#### 1°) LE GROUPE DU CUIVRE (Cuivre - Cobalt - Uranium - Zinc - Plomb - Cadmium -Germanium)

Il s'agit des gisements d'indices de la ceinture cupro-cobaltifère Katangaise exploitée en plusieurs endroits (la dolomie de Kakontwe). Les gisements du faisceau R2 ou série des Mines fournissent presque la totalité de la production du cuivre, Cobalt et Uranium.

#### 2°) LE GROUPE DE L'ETAIN (Etain - Wolframite - Colombo-tantalite - Béryl -Monazite)

Cette minéralisation se localise dans la partie Orientale du Congo, formant ainsi une ceinture de plus de 700 Km. Les différents gisements du groupe de l'étain sont caractérisés par leur situation dans la zonéographie des pegmatites et leur environnements lithologiques et structuraux.

### 3°) LES MINERALISATION LIEES A LA DIFFERENCIATION DE MAGMAS BASIQUES ET ALCALINS : CHROME - NICKEL - NIOBIUM - DIAMANT.

Les gisements et les indices sont rapportés aux gîtes Kimberlitiques (diamants), gîtes carbonatitiques à pyrochlore (Nb-Ce), gîtes filoniens à berytine. Les éluvions et alluvions diamantifères des pipes Kimberlitique sont localisés en plusieurs endroits : Mbuji-Mayi et Tshikapa étant les plus importants. Les teneurs et réserves des carbonatites de la Lueshe et de Bingo permettent de classer ces gîtes de pyrochlore parmi les plus gros au monde. Les gîtes résiduels du chrome et de nickel sont situés dans la région du Kasai Occidental (Nkonko et Lutshatsha).

### 4°) LES METAUX PRECIEUX OR, ARGENT, PLATINE

L'or a été signalé sur toute l'étendue de la « ceinture précambrienne » du Congo, en liaison avec les roches du craton archéen et des cycles orogéniques Kibalien et Burundien. Les gisements les plus importants sont localisés dans la province Orientale, et dans le Nord Kivu. On trouve des gîtes dans le Kasai, le Katanga et le Bas-Congo.

L'argent provient en grande partie du traitement des minerais cupro-Zincifères de Kipushi et de la Province Orientale et du Kivu. Les gîtes et indices de platine sont liés à des intrusions basiques (Kasai), à des intrusions de composition moyenne (Province Orientale) et aux gîtes stratiformes de la « ceinture cuprifère ».

## 5°) LE FER ET LE MANGANESE

L'existence d'importants gîtes de fer a été reconnue dans la Province Orientale, le Kasai et le Katanga. Les réserves des gîtes de la Province Orientale et du Kasai sont estimées à plusieurs millions de tonnes. Le manganèse cependant apparaît comme un élément accessoire dans de nombreuses associations minérales. Les gisements de Kasekessa et Kisenge sont les plus importants (réserves évaluées à 14 millions de tonnes).

## 6°) LES COMBUSTIBLES MINERAUX : CHARBON, SCHISTES BITUMINEUX, PETROLE ET SES DERIVES GAZEUX ET SOLIDES

Les bassins houillers de la République Démocratique du Congo sont localisés dans la Province du Katanga (Luena, Lukunga, Tanganyika). Les Schistes bitumineux sont rencontrés dans le sédiment marin des séries de Kisangani et de la Loia qui affleurent la bordure de la Cuvette centrale (Province Orientale, Bas-Congo).

Il faut y ajouter un gisement très particulier de gaz naturel dans le Lac Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo.

## I. EXTRACTION DE QUELLES MATIERES PREMIERES, AVEC QUELLES METHODES ET DANS QUELLES CONDITIONS

Pour l'instant les minerais exploités sont le cuivre, le cobalt, l'or, le diamant, le charbon, le colombo tantalite (coltan) et l'exploitation se fait par tâtonnement étant donné que les certifications datent de l'indépendance pour la plupart et dans une large mesure les minerais tels que l'or, le coltan sont exploités de façon artisanale et sont les plus convoités par les pays voisins qui n'hésitent pas de créer de guerres civiles pour atteindre les objectifs.

## I. CONSEQUENCES DE L'EXPLOITATION MINIERE POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE

Les mineurs qui évoluent dans les mines industrielles sont de façon générale relativement bien rémunérés. Ils ont un salaire journalier de plus ou moins 7 dollars par jour pour les exécutants et autours de 40 dollars pour les dirigeants.

Les conséquences de l'exploitation minières se font nettement sentir, notamment la pollution de l'air et des eaux qui font que dans certains cas, il est difficile que la végétation évolue normalement.

Les entreprises ne prennent pas en compte leur responsabilité sociale par rapport aux populations environnantes.

## I. QUELS MONOPOLES MINIERS INTERNATIONAUX, QUELS CAPITAUX FINANCIERS INTERNATIONAUX ?

Nous avons les Américains, les Français, les Chinois, les Indiens...

Il y a aussi plusieurs multinationales qui travaillent sans respecter la législation minière du pays.

A. VOUS VOUS ETES BATTUS POUR QUELS OBJECTIFS, QUELLES SONT VOS PRINCIPALES REVENDICATIONS ET QU'EST-CE QUI A ETE OBTENU ?

La lutte syndicale est basée sur l'équité dans la distribution des revenus, le respect des conditions d'exploitation minière aux fins d'éviter des maladies professionnelles ainsi que les accidents de travail.

A. COMMENT LA LUTTE A-T-ELLE ETE MENEES ? QUELLES FORMES ET METHODES DE LUTTE ONT ETE DEVELOPPEES ? DE QUELLES EXPERIENCES SPECIFIQUES DE LUTTE DISPOSE VOTRE MOUVEMENT DE MINEURS ?

Nous privilégions le dialogue social étant donné qu'il nous donne la facilité de mener une lutte pacifique. La plupart de cas nous devons recourir à la grève parce que la voix du dialogue n'est pas facile avec des employeurs qui ont des accointances avec le gouvernement.

## A. QUELLES SONT LES QUESTIONS OU LES PROBLEMES LIES A L'ORGANISATION DES MINEURS ?

Les mineurs sont confrontés aux problèmes de maladies professionnelles non encore reconnues comme telle par la législation sociale en matière de travail. Au regard des faibles revenus qui sont les leurs, ils ne peuvent se prendre personnellement en charge. A cela s'ajoute les problèmes de logement et de transport.

## A. QUELS SONT LEURS ALLIES AVEC QUI ILS PEUVENT S'ASSOCIER ?

Certaines organisations de droit de l'homme ainsi que des populations riveraines interviennent dans le cadre de la défense des mineurs pour la défense des droits qui touchent directement au bien-être des populations et par conséquent aussi celui des travailleurs.